



# Subvention au vélo d'hiver

Demande de financement pour l'accompagnement à la pratique du vélo d'hiver

Date **16 août 2024**

Préparé par **Solon**  
Pascal Priori  
ppriori@solon-collectif.org  
514 573-1820

Proposition présentée à **Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

 **Solon**  
*CULTIVER NOTRE POUVOIR D'AGIR*

**Ateliers de la transition socio-écologique**  
6450, av. Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2G7  
[www.solon-collectif.org](http://www.solon-collectif.org)  
[info@solon-collectif.org](mailto:info@solon-collectif.org)



# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>Mise en contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>Objectifs</b> .....	<b>2</b>
<b>Description du programme</b> .....	<b>3</b>
Communication, processus d'inscription et de participation.....	3
Activités d'accompagnement.....	4
Collecte des apprentissages et évaluation.....	5
<b>Notre équipe</b> .....	<b>6</b>
<b>Notre expertise</b> .....	<b>7</b>
<b>Volets d'action</b> .....	<b>7</b>
<b>Budget</b> .....	<b>8</b>
<b>Calendrier</b> .....	<b>9</b>
<b>Conditions</b> .....	<b>10</b>
Responsabilités de Solon.....	10
Responsabilités de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.....	10
Modalités de paiement.....	10



# Mise en contexte

Solon réalise depuis 2021 un programme d'accompagnement à l'adoption du vélo d'hiver. Solon souhaite répondre positivement à l'intérêt de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour continuer d'appuyer le développement de la pratique du vélo 4 saisons. Cette proposition s'inscrit en parfaite cohérence et continuité avec les collaborations entre Solon et l'arrondissement des précédentes années.

Le programme « Subvention au vélo d'hiver » géré par Solon est une mesure qui s'adresse aux résident-es de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour encourager l'adoption du vélo d'hiver de façon inclusive<sup>1</sup>. L'approche de Solon cherche à favoriser un changement de comportement volontaire, en travaillant sur les besoins, attitudes et perceptions des participants et participantes. Cette mesure vise par le fait même la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) en incitant les participant-es à essayer et à adopter des alternatives à l'auto-solo.

L'engouement pour le vélo d'hiver à Montréal est clair. Plusieurs facteurs contribuent à son essor tel que le développement du réseau de piste cyclable, l'accroissement du déneigement de ces pistes et le déploiement de stations bixi hivernales. Pourtant, nos retours d'expérience de projets passés démontrent qu'il existe encore de nombreux freins à la pratique du vélo d'hiver. Au-delà des infrastructures, il faut accompagner les usagères et usagers dans le changement de leurs pratiques et habitudes en mobilité.

Dans le cadre d'un autre programme de subvention au vélo d'hiver dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville en 2022<sup>2</sup>, Solon a obtenu d'excellents résultats :

- 84 % des répondant-es débutant-es répondent qu'ils et elles n'auraient « probablement pas » ou « pas » fait de vélo d'hiver sans l'accès au programme de subvention.
- Les répondant-es affirment de façon catégorique que la pratique du vélo se révèle plus facile, plus confortable, plus sécuritaire et plus agréable qu'ils et elles ne l'avaient anticipé.
- Les débutant-es sont 80 % à vouloir en refaire « assurément ».

---

<sup>1</sup> *Traiter de mobilité inclusive, c'est se défaire d'une approche technique, centrée sur les flux de déplacements, pour considérer la mobilité dans sa finalité d'accès, celle qui permet d'accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à l'alimentation, aux loisirs ou encore à la culture.* Laboratoire de mobilité inclusive. (2022). [Journal de bord 2023](#).

<sup>2</sup> A noter que le rapport d'évaluation pour l'accompagnement 2023-2024 sera communiqué sous peu.



- L'accompagnement (aide, soutien, conseils, échanges) et le sentiment de création d'une communauté (soutien, contacts, liens sociaux) ressortent comme les éléments que les répondant-es ont préféré.<sup>3</sup>

Voici quelques témoignages recueillis auprès des participant-es lors de l'édition 2023-2024 :

*"Initialement je ne croyais pas aimer autant me déplacer en vélo d'hiver. J'ai finalement adopté ce moyen de transport et je me suis même rendue compte que je fredonnais en pédalant! Les journées ensoleillées, c'est un régal de se déplacer à vélo, peu importe s'il fait froid."*

*"J'adore le sentiment de liberté qui vient avec la pratique du vélo d'hiver. Quand je vois les automobiles dans le trafic et les gens frustrés dans leur voiture, et que je me déplace à vélo aisément avec le sourire au visage (...). Le vélo est bien le mode de transport qui nous offre plaisir et liberté, et le vélo d'hiver encore plus."*

*"Merci à vous d'avoir boosté la grande trouillarde que j'étais et de m'avoir rendue plus courageuse."*

*"J'étais toujours en avance car je surestimais toujours le temps que prendraient mes déplacements!"*

Le programme de subvention au vélo d'hiver s'inscrit directement dans les orientations de la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec, du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de La feuille de route - Vers des transports zéro émission dès 2040 de la Ville de Montréal, du Plan local de déplacement pour Ahuntsic-Cartierville, qui visent à diminuer les déplacements réalisés en auto-solo afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du transport des personnes.

Le vélo d'hiver répond à un besoin réel en offrant une solution alternative pour les déplacements locaux tout en renforçant les liens sociaux. Solon vise à accompagner les résident-es afin qu'ils deviennent des acteur-trices clés de leur quartier.

---

<sup>3</sup> [Consultez le rapport complet à ce lien](#)



# Objectifs

Les objectifs généraux sont :

- Encourager l'adoption du vélo comme moyen de transport 4 saisons qui permet de réduire la dépendance aux automobiles de façon pérenne et de limiter l'acquisition d'automobiles individuelles.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre associés aux déplacements motorisés.
- Favoriser les liens sociaux et le sentiment d'appartenance à la communauté parmi les résident-es à travers des activités collectives et inclusives.

De façon plus spécifique, le programme vise à ;

- Permettre à tous-tes les participant-es de s'approprier les compétences et connaissances nécessaires pour pratiquer le vélo en hiver.
- Maximiser la participation de résident-es de tous âges, origines, genres et capacités, en veillant à ce que le programme soit accessible et accueillant au plus grand nombre.
- Augmenter les connaissances des résident-es sur les bénéfices sociaux et environnementaux du vélo tout en développant leur pouvoir d'agir sur les enjeux de mobilité.



# Description du programme

Le programme d'accompagnement au vélo d'hiver s'adresse à **100 résident-es** de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. C'est un accompagnement qui se veut inclusif afin d'encourager les groupes sous représentés sur le réseau cyclable à s'initier au vélo 4 saisons.

Solon souhaite stimuler la participation en encourageant le changement des comportements de mobilité par un accompagnement concret. Cet accompagnement permet d'augmenter la motivation des participant-es et d'avoir un impact durable. En effet, il inclut un suivi personnalisé adapté aux besoins de chacun-e, tout en offrant des occasions de rencontre et de pratique sur le terrain.

Solon réalise ou veille à la réalisation de tous les volets des activités entre août 2024 et le 30 avril 2025.

Les principales phases du projet sont :

- Communication, processus d'inscription et de participation
- Activités d'accompagnement
- Collecte des apprentissages et évaluation

## Communication, processus d'inscription et de participation

### Communication pour annoncer la Subvention vélo d'hiver

- En collaboration avec l'arrondissement, une communication publique est diffusée<sup>4</sup>.

### Processus d'inscription

Tous-tes les résident-es de quatorze (14) ans et plus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville peuvent s'inscrire à la subvention.

Les résident-es peuvent participer en remplissant un formulaire en ligne ou par téléphone. Le formulaire d'inscription est disponible via le site de Solon, de l'arrondissement et sur Facebook (publication et événements). La période d'inscription est ouverte pour une durée de deux (2) à quatre (4) semaines.

---

<sup>4</sup> Voir par exemple la communication d'Ahuntsic :

<https://montreal.ca/programmes/subvention-pour-pratiquer-le-velo-en-hiver-dans-ahuntsic-cartierville>



Selon approuve les inscriptions selon les critères d'admissibilités suivants :

- Être âgé de 14 ans et plus
- Résider sur le territoire de l'arrondissement. À la collecte de l'équipement, la personne devra montrer une pièce justificative de résidence parmi celles énumérées ci-dessous (datant de moins de deux mois) :
  - ◆ Facture valide indiquant une adresse (électricité, téléphone, gaz ou câblodistributeur);
  - ◆ Permis de conduire valide;
  - ◆ Relevé d'une institution bancaire ou carte de crédit;
- S'engager à participer à la soirée d'information (date à définir), à une des sortie collective et à remplir les sondages d'évaluation
- Une seule subvention peut être accordée par personne

### **Sélection des participant-es par tirage au sort inclusif**

- Un tirage parmi les gens inscrits est réalisé de façon anonymisée et pondéré en fonction de caractéristiques socio-démographiques, ce qui permet de garantir une représentativité du quartier parmi les participant-es (p. ex. : égalité de genre, personnes à faible revenu, personnes issues de minorités).

## **Activités d'accompagnement**

Cet accompagnement se fait en quatre phases :

1. Activité de lancement: La soirée d'information
2. Distribution de l'équipement subventionné (pneus d'hiver, garde-boues)
3. Organisation de formations pratiques pour apprendre comment installer l'équipement sur son vélo, en partenariat avec des expert-es locaux.
4. Sorties collectives

### **Activité de lancement: La soirée d'information**

La soirée d'information est un événement qui permet de:

- démystifier le vélo d'hiver, donner des conseils pratiques provenant d'expert-es, écouter des témoignages de gens du quartier et créer un sentiment de communauté.
- créer des maillages et des opportunités de mentorat, où les participant-es plus expérimenté-es peuvent soutenir et guider les personnes débutantes dans la pratique du vélo d'hiver, favorisant ainsi l'inclusion et la diversité des expériences.
- annoncer les prochaines étapes du programme, répondre aux questions et aux besoins spécifiques.



- rencontrer les acteur-trices du quartier qui s'impliquent dans la mobilité.

### **Distribution de l'équipement subventionné**

- Chaque participant-es peut commander des pneus d'hiver et/ou des garde-boues;
- La valeur moyenne à l'achat est de 200 \$ par participant-es. Cependant, les participant-es ayant les capacités financières sont invité-es à contribuer à faire une donation pour les participant-es de l'année prochaine. Un budget moyen de 200\$ est donc prévu sur l'ensemble du programme.

### **Cinq (5) à sept (7) formations pratiques en mécanique vélo, en compagnie d'expert-es**

- apprendre à installer soi-même les pneus d'hiver et garde-boues sur son vélo;
- apprendre à préparer et entretenir son vélo durant l'hiver.

### **Deux (2) sorties collectives**

- Deux (2) sorties collectives sont organisées afin de consolider les apprentissages réalisés en début de saison et développer le sentiment de communauté au sein des participant-es.
- Les itinéraires de sortie sont à définir en collaboration avec l'Arrondissement et les partenaires impliqués dans le programme.

Selon croit nécessaire d'accompagner et de travailler en étroite collaboration avec les initiatives existantes dans le quartier afin de renforcer les dynamiques locales. Un budget est prévu pour favoriser l'implication active de ces partenaires.

## **Collecte des apprentissages et évaluation**

Selon récolte les apprentissages relatifs à la pertinence d'un programme de subvention au vélo d'hiver pour:

- Documenter l'utilité et l'appréciation du programme par les participant-es
- Documenter l'expérience générale et la participation des personnes inscrites
- Évaluer la perception d'impacts sur les habitudes et les comportements
- Évaluer les GES évités

De plus, un rapport est rédigé pour mettre en évidence les données quantitatives et qualitatives, ainsi que les apprentissages concernant la mise en œuvre du programme. Les résultats sont ainsi présentés aux élu-es ainsi qu'aux différentes équipes et services. Le partage des résultats avec les différents services de l'arrondissement peut permettre d'identifier des besoins de formation complémentaires qui favorisent une meilleure compréhension des besoins des cyclistes quatre saisons.



# Notre équipe

L'équipe de Solon rassemble des professionnel·les aux expertises complémentaires autour d'un projet fort de sens : cultiver le pouvoir d'agir citoyen pour réaliser la transition socio-écologique.

Le présent mandat sera porté par l'équipe suivante :



**Maude Lapointe**

Chargée de projet en mobilisation  
– Mieux vivre avec moins d'autos

Maude Lapointe est responsable de la mobilisation et des projets en mobilité chez Solon. Depuis qu'elle a rejoint l'équipe Solon en 2020, Maude a collaboré avec plusieurs quartiers, ses citoyen·nes et ses organismes pour développer des communautés plus inclusives, plus résilientes et plus écologiques. Aujourd'hui, elle continue d'innover en multipliant les portes d'entrée qui permettent aux gens de participer activement dans la transition socio-écologique au sein de leur quartier.



**Pascal Priori**

– Gestion de projets, développement et partenariats  
Mieux vivre avec moins d'autos

Diplômé en sciences de l'environnement et en sciences politiques, Pascal Priori est également engagé depuis plus de 12 ans auprès d'organismes à but non lucratif et de l'économie sociale.

Il contribue à l'accompagnement de projets permettant de favoriser la mobilité active, partagée et collective.



**Catherine Bilodeau**

– Mécano de quartier

Cycliste 4 saisons, cycloactiviste, cycloféministe et chercheuse en études urbaines sur le cyclisme utilitaire, Catherine pratique et enseigne aussi la mécanique vélo pour tous·tes. Ses différents projets dans Ahuntsic-Cartierville ont d'ailleurs fait naître un nouvel atelier communautaires de vélo à l'Espace des Possibles.



# Notre expertise

Solon est un organisme à but non lucratif qui accompagne les groupes citoyens et les institutions dans la construction d'une ville plus **écologique** et **solidaire**, un quartier à la fois.

Notre action est collective et locale, car nous savons qu'une ville avec des communautés tissées serrées, où les gens s'entraident, partagent les ressources et s'organisent ensemble est une ville mieux outillée face aux crises. Les projets accompagnés ou initiés par Solon sont co-construits avec une diversité de personnes et d'organisations qui ont à cœur le bien-être de leur communauté.

## Volets d'action

### **Mieux-vivre avec moins d'autos**

Repenser la place  
de la voiture en ville

On soutient les projets de mobilité active, partagée et collective (tout ce qui n'est pas l'auto-solo!) et le changement d'usage des espaces dédiés à la voiture.

---

### **Tiers-lieux (Espaces des Possibles)**

Créer des  
lieux de rencontre

On accompagne la création de tiers-lieux, espaces d'immobilité qui réduisent les besoins en déplacement. Les citoyen-nes peuvent y proposer des activités, des rencontres, s'y organiser, boire des cafés et refaire le monde. Et tout ça, en autogestion!

---

### **Communauté des Possibles**

Construire notre  
avenir collectivement

On soutient les quartiers, les organismes et les citoyen-nes qui les composent dans la création de gouvernances partagées et locales en transition socio-écologique, ancrées dans la participation, l'inclusion et la culture.



# Budget

<b>1</b>	<b>Accompagnement et gestion (ressources humaines)</b>	
Sous-total		31 983 \$
<b>2</b>	<b>Frais d'achat</b>	
Sous-total		22 721 \$
<b>3</b>	<b>Frais administratifs</b>	
Sous-total		8 206 \$
<b>Grand Total</b>		<b>62 910, 00 \$</b>



# Calendrier

Étape	2024					2025			
	Août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mar	avr
Planification, communication, ouverture des inscriptions et lancement	■	■							
Rencontres de co-construction avec les partenaires	■	■	■	■	■				
Accompagnement et activités			■	■	■	■	■	■	
Rapport d'évaluation des impacts								■	■



# **Conditions**

## **Responsabilités de Solon**

- Coordonner le programme et définir le calendrier
- Organiser la soirée d'information
- Co-organiser les formations pratiques au vélo d'hiver
- Mobiliser et accompagner les participant-es et les partenaires
- Préparer les messages clés pour la communication
- Relayer sur ses canaux de diffusion pour rejoindre la population de l'arrondissement
- Rédiger le rapport d'évaluer et présenter les résultats aux équipes pertinentes
- Solon s'engage à faire des recherches de financements complémentaires pour permettre la réalisation du programme pour la saison 2025-2026

## **Responsabilités de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

- Contribuer aux réflexions sur la mise en oeuvre du programme (p. ex. : validation des textes, communiqué de presse, veiller à coordonner le déneigement des pistes cyclables, selon le trajet des sorties collectives, etc).
- Communiquer sur la mesure de subvention et sur les sorties collectives via les canaux de l'arrondissement
- Faciliter l'organisation des activités dans des locaux accessibles

## **Modalités de paiement**

Solon transmettra une facture à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville selon les modalités suivantes:

- a) 70% du montant total, à la signature de la présente proposition
- b) 30% du montant total en février 2025 après la dernière activité.



*ENSEMBLE, ON CULTIVE  
NOTRE POUVOIR D'AGIR*

